

CONSEIL D'ÉCOLE DU 15 OCTOBRE 2020

École élémentaire Jean Lartigue – St Hilaire de Villefranche

Personnes présentes à ce conseil:

- M. Bascle, Maire de la commune
- Monsieur Nicoleau, Adjoint aux affaires scolaires à la mairie de St Hilaire de Vche.
- Mesdames Devaine, Gourdin, Hubentz, Belon-Dussat, Chagnon, Lésineau : Représentantes de parents d'élèves.
- Les enseignantes : Mesdames Brochard, Bordet, Charpiat-Tricard, Verdier, Geneix-Laccaze (classe ITEP, en remplacement de Mme Chusseau), Vesval.
- Madame Noémie Depalles-Machet coordonnatrice pédagogique de l'ITEP
- Mme Calbris (maitresse E) représentant le RASED
- M. Mazouin DDEN

Personnes excusées:

- Mme Dupinay I.E.N.
- Mme Fouché : Représentantes de parents d'élèves.
- M. Parnaudeau (ZIL), Mme Morais (Brigade)
- Madame Dalmon (psychologue scolaire)

Madame Charpiat-Tricard se propose comme secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18 h.

ORDRE DU JOUR

- Les effectifs de l'année 2020-21 et la composition des classes
 - Résultats des élections de parents
 - La classe ITEP
 - L'organisation des aides spécialisées, présentation du RASED
 - Les différentes aides apportées aux élèves en difficultés ; organisation de l'APC
 - Avenant au projet d'école
 - Bilan financier de la coopérative scolaire
 - Les évaluations CP – CE1
 - Les projets pédagogiques des différentes classes
 - Le règlement intérieur de l'école
 - Protection des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, les PPMS
 - Utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école
 - Informatique : tablettes
 - Questions diverses
1. **Les effectifs de l'année 2020-21 et la composition des classes**

L'équipe est stable cette année. Le nouveau membre de l'équipe est M. Parnaudeau Alix (ZIL rattaché à l'école).

Il y a 105 enfants actuellement inscrits à l'école élémentaire (104 présents effectivement : une radiation ne peut être effectuée en raison d'une situation conflictuelle entre les parents / 113 à la même période l'an dernier) et 5 élèves dans la classe de l'ITEP.

Le choix du CP-CE2 a déjà été évoqué à la rentrée.

L'école est considérée comme une école à 6 classes (sauf pour les effectifs).

NOM et prénom de l'enseignant	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Bordet Catherine	23					23
Brochard Marine		21				21
Charpiat-Tricard Cécile	4		17			21
Verdier Nelly				24		24
Vesval Catherine					15	15
Total école	27	21	17	24	15	104

Des orientations en EGPA ne sont pas envisagées. Un seul élève a un an d'avance en CM1. Il n'y a pas eu de maintien l'an dernier mais un élève nous est arrivé avec un an de retard.

3 AESH interviennent auprès de 4 élèves (GS, CE1, CE2, CM1)

2. Résultats des élections de parents

Cette année, 2 listes se présentaient : une liste FCPE avec 5 candidates et une autre sans étiquette composée de 2 candidates.

Il y a eu 89 votants sur 178 électeurs inscrits (82 suffrages exprimés, 7 votes nuls).

La participation à ces élections a été de 50 % contre 41,33 % l'an passé.

Les personnes élues constituent les Représentants de Parents d'élèves élus au Conseil d'école et sont :

5 Titulaires: Mmes HUBENTZ, GOURDIN, DEVAINE, FOCHE et LESINEAU

2 Suppléants: Mmes CHAGNON et BELON-DUSSAT

3. La classe ITEP (prise de parole de Noémie Depalles-Machet)

La classe accueille 5 élèves (4 connaissent déjà l'école ; un nouvel élève est arrivé lundi). Ces jeunes ont des emplois du temps aménagés si bien que l'enseignante ne les a pas tous en même temps. 2 ou 3 mangent à la cantine les mardis et jeudis. Une seule éducatrice intervient, cette année, sur la classe, ce qui entraîne une plus grande stabilité et un meilleur suivi pour les élèves.

Ils font l'EPS avec la classe de CM2 et cela se passe très bien. Le but est de les inclure dans d'autres disciplines : la classe de CM2 a déjà partagé un anniversaire avec les élèves de cette classe et procède actuellement à l'inclusion d'un élève en cours de mathématiques.

Un autre projet d'inclusion est également envisagé en classe CM1, sur le temps de mathématiques, après les vacances de Toussaint.

D'autres inclusions pourront avoir lieu au fil de l'année.

Le vendredi 13 novembre 2020, les élèves de cette classe participeront au projet « Moi, jeune citoyen » avec les CM2.

Les récréations se déroulent plutôt bien.

4. L'organisation des aides ; présentation du RASED

L'école se doit d'aider tous les élèves en difficultés ; pour ce faire, elle dispose de différents moyens :

-la différenciation pédagogique au sein de la classe : tous les élèves ne font pas forcément les mêmes activités au même moment, ni les mêmes exercices. Le travail peut être individualisé ou répondre à un groupe de besoins.

-les activités pédagogiques complémentaires : elles ont lieu les mardis et jeudis de 16h25 à 16h55 ce qui rend toujours difficile la prise en charge des élèves qui rentrent chez eux avec le bus. La pause méridienne d'1h30 ne permet pas de les mettre à ce moment-là. Les autres horaires sont tributaires du ramassage scolaire ; elles ne peuvent donc être placées à un autre moment.

Le contenu des APC est un temps de remédiation concernant les mathématiques ou le français.

Les demandes d'APC sont adressées aux parents à la fin d'une période pour la période suivante, chaque période s'étalant entre les différentes vacances.

-le RASED :

Mission : aider les élèves en difficultés, participer aux équipes éducatives.

3 personnes : la psychologue scolaire Mme Bouvet, la maîtresse E Mme Calbris pour une aide pédagogique, la maîtresse G Mme Boutin qui travaille sur le comportement.

Elles apportent des aides individuelles ou travaillent des projets avec des petits groupes d'enfants ou parfois, avec la classe entière, selon les besoins.

Elles interviennent auprès des élèves soit à la demande des enseignantes, soit à la demande des parents ou des élèves eux-mêmes. Un document avec les coordonnées a été collé dans les cahiers de liaison.

Depuis la rentrée, Mme Calbris a été très présente et est intervenue sur toutes les classes, pour prendre des petits groupes d'élèves, les mardis et vendredis. Cette aide permet à certains élèves d'installer des notions qui n'avaient pas été acquises à un moment donné ou d'en asseoir d'autres qui restaient fragiles. Elle n'interviendra plus que sur 2 demi-journées (mardi matin et vendredi après-midi) après les vacances de Toussaint.

-Les stages de réussite : ce sont des petits groupes d'environ 6 élèves qui retravaillent des notions sur lesquelles les élèves montrent certaines fragilités. Un va se dérouler à Ecoyeux du 19 au 23 octobre (5 matinées de 3 heures). Les grands objectifs de travail sont définis par l'enseignante. Il concerne pour ces vacances, les CP, CE1 et CM2 : un CE1 et 4 CM2 ont été proposés.

5. **L'avenant au projet d'école** (document élaboré par les écoles maternelle et élémentaire et envoyé par Mme Allafort)

Suite au confinement de début d'année, nous avons repéré les unes et les autres, des besoins chez nos élèves ; besoins qui vont définir nos objectifs prioritaires de travail pour nos élèves aux périodes 2, 3 et 4.

6. **Bilan financier de la coopérative scolaire**

Le bilan financier de l'exercice 2019-2020 a été présenté à 2 parents : Mmes Hubentz et Gourdin qui ont vérifié les comptes le 28 septembre 2020. Le rapport a été ensuite envoyé à l'OCCE départementale.

Il y avait 13 825,81 euros sur le compte OCCE de l'école au 1er septembre 2020. Plus de 3500€ restent de la classe de découverte 2019-2020 qui n'a pu avoir lieu.

Les parents ont déjà été invités à participer à la coopérative de l'école pour l'année 2020-2021 : le montant reste fixé à 18 euros. Nous espérons que les parents seront aussi nombreux que l'an dernier à participer car cela permet de contribuer à des sorties pour toutes les classes, en particulier à « École et cinéma » qui occasionne de nombreux déplacements et peut-être la « Classe de découverte » (classe de CM2).

La commune a versé 2 415,94 € à la coopérative, pour les sorties pédagogiques.

Utilisation des moyens alloués à l'école

L'équipe pédagogique remercie Monsieur le Maire et les représentants de la commune pour :

- le renouvellement du mobilier dans la classe de CM1,
- la peinture de la classe de CE1,
- la peinture des jeux de cour, (à poursuivre sur le plateau)

Nous remercions également la municipalité pour l'oreille attentive qu'elle prête à toutes nos demandes.

La Commune avait alloué 5 878,26€ euros de crédits de fonctionnement à l'école pour l'année civile 2020. Ces crédits ont été consacrés à l'achat de fournitures (cahiers, fichiers ...), matériel pédagogique et manuels scolaires.

M. le Maire nous informe que des volants roulants électriques seront installés dans chaque classe, cette année.

7. Évaluations CP et CE1

Elles ont eu lieu du 14 au 25 septembre, en français et mathématiques. Les scores individuels ont été communiqués à chaque famille. D'autres évaluations sont prévues en février pour les CP. Certains exercices sont peu pertinents, d'autres sont mieux faits. Des questions sur le confinement ont été posées aux élèves ; les enseignantes trouvent cela peu approprié et intrusif dans le cadre d'une évaluation.

8. Les projets pédagogiques des différentes classes

- **CM2 :** Madame Vesval, enseignante de la classe de CM2, a mis une option sur **un projet de classe transplannée** au centre de plein air du Chambon (16). Les activités de cette semaine seront à dominante sportive (spéléologie, escalade, tir à l'arc ...) et orientées vers le développement durable et la protection de l'environnement. Le conseiller pédagogique n'a pas émis un premier avis favorable.

Pourtant, tous les parents d'élèves sont favorables au départ des enfants. L'effectif n'est que de 15, donc facilement gérable. Le centre du Chambon a le protocole sanitaire de l'Éducation Nationale et respecte la distanciation au niveau de la salle à manger ; les chambres accueillent désormais 2 enfants, tête bêche, au lieu de 4. Lors des activités, la classe n'est pas mélangée avec une autre. Il n'y aurait que le temps de récréation à gérer afin que les groupes ne se mélangent pas, ce qui est tout à fait faisable étant donné l'étendue du centre.

La classe de découverte de l'an dernier n'ayant pu avoir lieu, il reste environ 3 500 € de crédits inutilisés.

Les dates étant du 5 au 9 avril 2021, cela nous laisse le temps pour voir l'évolution de la crise sanitaire. Le centre va être recontacté pour étudier les conditions d'annulation éventuelle.

- **Les classes de CM1 et CM2 assisteront au spectacle « Eat »**, à St Hilaire, présenté par l'A4, le 3 mai 2021.
- **La classe de CE1 est allée au musée des cordeliers à St Jean d'Y**, le lundi 12 octobre ; elle a visité l'exposition et a participé à un atelier sur les Cabinets de curiosité (création d'un petit musée dans une boîte à chaussures).
- **Toutes les classes sont inscrites au projet « École et cinéma »** : elles vont donc travailler autour des thèmes abordés par les films et de la lecture d'images ; elles iront voir 3 films dans le courant de l'année. Le programme est différent pour le C2 et le C3 ; les films qui seront vus ont été programmés par des responsables au niveau académique.
- **Les classes de CE1, CE2 et CM1 adhèrent également au projet des Incorruptibles** : 5 livres sont étudiés en classe. Les élèves participent à différentes activités autour des livres lus, en particulier un concours de dessin où ils sont amenés à faire un choix et à voter.
- **Marché de Noël de l'école** : vendredi 11 décembre de 16h30 à 18h en plein air ; vente de réalisations diverses fabriquées par les classes (objets, gâteaux ...)
- **La fête de l'école** aura lieu le vendredi 18 juin, à 18 heures.

10. **Le règlement intérieur de l'école** a été modifié : les élèves doivent avoir une bouteille d'eau pour se désaltérer ; les jus de fruits et autres boissons sucrées sont à éviter.

Le Conseil d'école entérine le règlement intérieur de l'école pour l'année scolaire 2020-2021.

Il sera affiché dans les différentes salles de l'école, distribué aux familles et signé par les parents et les élèves y compris les parents d'élèves de l'Itep.

11. Protection des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, les PPMS

2 PPMS « risques majeurs » et « attentat-intrusion » régissent la sécurité de l'école ; les 2 ont été envoyés avec leurs pièces jointes (plans des locaux, listes des élèves) à l'inspection de circonscription, au DASEN et M. le Maire.

Un exercice « Incendie » a été réalisé le 8 septembre 2020 et s'est très bien déroulé.

Un exercice « Attentat-intrusion /S'échapper » a été réalisé le 13 octobre 2020. Le but était de voir la rapidité des élèves et enseignantes pour franchir le nouveau portillon ouvert par la mairie. Dans un second temps, des sorties pédagogiques, par classe, viseront à repérer le trajet jusqu'au point de rassemblement au lotissement du Crignolet.

Les compte-rendus ont été transmis en mairie.

Reste le problème des temps de cantine et de garderie qui n'effectuent pas ces exercices .

12. Utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école

La convention devra être renouvelée entre le président de l'ADMS, le maire et la directrice de l'école pour l'utilisation d'une salle le jeudi soir à 16h30. Des enfants apprennent le solfège et la musique sous la direction de Manuel Audigé.

13. Informatique : demande pour des tablettes

La demande de subvention pour ce matériel informatique est bien parvenue au rectorat. Dans l'immédiat, la mairie n'a pas plus de nouvelles : à savoir, si notre demande a été retenue pour permettre de subventionner l'achat de tablettes. M. le Maire nous informe qu'en novembre se tiendront les états généraux du numérique...

16. Questions diverses :

***Fonctionnement de l'alarme de l'école**, dans les classes non équipées de détecteur ; ces classes peuvent être vidées de leur contenu, sans déclencher l'alarme, si le voleur reste dans cette salle et repart par où il est venu.

***Parking** : Le Maire va faire passer un mot aux familles pour expliquer qu'il y a un nouveau parking d'ouvert afin d'éviter que les voitures se garent le long de la route départementale et sur les places handicapées.

***Lecture de 4 lettres de Poilus pour le 11 novembre** : la cérémonie sera limitée à 10 personnes donc M. le Maire souhaite que le sujet soit abordé en classe mais les enfants ne pourront être accueillis lors de la cérémonie.

***Demande de travaux** à adresser en mairie.

***les élèves souhaiteraient participer à l'élaboration des menus** : chaque classe soumettrait un menu, une fois par mois, et l'appellerait du nom de sa classe.

***Demande de service civique pour l'école** : notre demande paraîtra sur le site et la page Facebook de la commune.

***Dates des prochains conseils d'école :**

- Mardi 16 Mars 2021 de 18h à 20h

- Mardi 15 Juin 2021 de 18h à 20h

La séance est levée à 20 heures

La secrétaire de séance : Mme Charpiat-Tricard

La présidente : Mme Vesval